

J'ignore comment elles peuvent les supporter. Les téléphones sonnent et les employées courent de côté et d'autre. Plus il y a de confusion, moins de passeports sont émis. A mon sens, aucun remède à cette situation n'est en vue.

L'idée de créer des bureaux régionaux, quels que puissent être leurs avantages, ne constitue pas une solution. Je me demande même si cela pourrait offrir une solution. En ce qui concerne l'assurance-chômage, le gouvernement a demandé au public d'utiliser le courrier. A présent, il parle d'inverser le processus.

Je ne crois pas que le gouvernement ait vraiment de politique ou la moindre idée de la façon de procéder pour résoudre le problème. Le ministre parle de rembourser l'argent versé pour les passeports. Est-ce qu'il va rembourser l'argent que les gens ont perdu parce qu'ils ont raté leur vol affrété? Ainsi il faut tenir compte de dépenses plus importantes que les droits de passeport.

Le bureau des passeports a été organisé pour fonctionner à une allure mesurée, mais telle n'est pas la situation à l'heure actuelle. Le ministre reconnaîtra, je l'espère, qu'il y a une crise, et il nommera immédiatement un contrôleur chargé d'enquêter, de déterminer quel est exactement le problème au bureau des passeports et de remédier à la situation. La déclaration que le ministre a faite aujourd'hui n'est pas propre à faire voir l'avenir avec confiance.

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, si nous n'étions pas au courant des faits concernant le problème des passeports, nous pourrions croire que les idées émises par mon préopinant sont exagérées. Mais nous avons précisément dû aider plusieurs personnes à obtenir un passeport et nous, du Ralliement créditiste, nous heurtons aux mêmes difficultés et devons adresser les mêmes critiques au ministre, qui n'a pas su les prévenir plus tôt.

Par ailleurs, nous n'avons rien à reprocher aux fonctionnaires du bureau des passeports, qui, jusqu'ici, ont collaboré entièrement avec nous.

Je crois, cependant, qu'étant donné l'augmentation du nombre des demandes présentées au cours des derniers mois, la déclaration de l'honorable ministre arrive trop tard et qu'on a eu recours à des moyens insuffisants pour remédier à la situation, qui empire de mois en mois.

[Traduction]

## LA LOI NATIONALE DE 1954 SUR L'HABITATION

MODIFICATIONS VISANT LES DÉFINITIONS, LE  
TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS ASSURÉS,  
ETC.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre)** demande à présenter le bill C-192 modifiant la loi nationale de 1954 sur l'habitation.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

### LE TRAVERSIER BERTHIER-SOREL

Question n° 1739—**M. Caouette:**

1. Est-ce que le gouvernement a envisagé, ou envisage-t-il, ou envisagera-t-il sous peu d'installer un service de traversier entre Berthier et Sorel?
2. Est-ce qu'une étude a été faite ou sera faite à ce sujet?
3. Dans la négative, quelles sont les raisons motivant une telle attitude?
4. Dans l'affirmative, quels sont les projets du gouvernement?
5. Quels sont actuellement les moyens de transport mis à la disposition de ces citoyens pour se déplacer de Berthier à Sorel et inversement?
6. Quelle est la distance la plus courte actuellement pour se rendre de Berthier à Sorel?
7. Combien de citoyens de Berthier travaillent actuellement à Sorel?
8. Combien de citoyens de Sorel travaillent actuellement à Berthier?

**L'hon. James Richardson (ministre suppléant de l'Habitation):** La Commission canadienne des transports communique les renseignements suivants: 1. Un service de transbordeur est exploité entre Berthier (île Saint-Ignace) et Sorel.

2. Voir la réponse à la question 1.
3. Voir la réponse à la question 1.
4. Voir la réponse à la question 1.
5. Le service de transbordeur est exploité pendant toute l'année.
6. Un mille et demi par transbordeur.
7. Les exploitants du service de transbordeur rapportent que 250 à 300 personnes travaillent à Sorel et à Tracy.
8. Les exploitants du service de transbordeur signalent qu'une quinzaine de personnes travaillent actuellement à Berthier.